

Représentativité dans le secteur privé : Solidaires en légère progression

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient de communiquer les résultats du 4ème cycle de la représentativité des organisations syndicales dans le secteur privé.

Il s'agit de l'agrégation des votes dans les CSE pour les salarié-es des entreprises de + de 10 salariés jusqu'au 31 décembre 2024, des élections dans les Très Petites Entreprises et associations de décembre 2024 et des salarié-es des chambres d'agriculture en janvier 2025.

Avec 183 440 voix et 3,75% l'Union syndicale Solidaires est en légère progression.

Ces résultats permettent de mesurer le chemin qui reste à parcourir pour le développement de notre syndicalisme. Ainsi, sur le 3^e cycle, seulement 18% des salarié-es pouvaient voter pour une liste de Solidaires.

L'obtention de la représentativité dans 38 branches est un élément positif et un point d'appui fort. Solidaires devient la première organisation chez les employés des cinémas et conserve la première place chez les journalistes, les centres d'initiatives en milieu rural et les organismes de la confédération paysanne. Elle obtient la représentativité dans le secteur des librairies, des assistants parlementaires, de la navigation intérieure, de la production cinématographique, du spectacle vivant... Dans certains secteurs, Solidaires connaît une forte progression comme dans l'animation (+8,92).

S'organiser syndicalement, dans tous les types d'entreprises, quelque soit le secteur, la taille, ou la profession est utile.

Cela permet d'organiser la solidarité, de défendre ses droits et d'en gagner de nouveaux. Cela permet de renforcer les organisations syndicales et donc d'être plus fort ensemble.

L'Union syndicale Solidaires remercie toutes et tous les militant-es qui se sont engagé-es dans la construction de sections, dans les élections professionnelles et les luttes collectives ces dernières années.